



Valorisation contractuelle

Par salarier

Bonjour,

Pour vous expliquer ma problématique : Je suis alternant dans un start up qui propose un nouveau produit suite à l'obsolescence de l'ancien. Mon patron m'a annoncé que pour toute signature de contrat pour ce produit j'aurais une commission de 100 qui sera exponentielle. soit 100 pour le premier 200 pour le 2eme...ect

Je lui ai demandé une formalisation écrite de cette prime et il m'a répondu qu'il ne souhaitait pas créer de contrat pour ça. Il m'a rassuré en me disant que ça sera sous forme de prime directement sur le salaire. (ajouté sur la fiche de paye)

Je me demandais si cela été possible de rajouter ça sur le salaire mensuel et quels sont mes moyens de levier pour avoir un contrat licite pour ce genre de pratique.

cordialement,